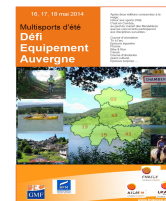


Nom de l'évènement : **Défi Equipement Auvergne**
Date de l'évènement : **16, 17 et 18 mai 2014**
Contact : **Evelyne Chanut et David De Sousa**
Organisateur : **URASCE Auvergne et ASCEE 19**
Nom du responsable : **Jean-Claude DESSERT**
Site internet : **http://www.fnascee.org/rubrique.php3?id_rubrique=115**

Durée de l'évènement : **3 jours**
Nombre de festivaliers – de participants : **150 à 175**
Salle ou extérieur : **salle et extérieur**
Lieu de la manifestation (urbain/rural) : **rural (commune de Chamberet)**
Entrée gratuite / payante : **gratuite**



Partenaires :
Services Etat locaux
GMF
BFM
Crédit Agricole
Groupama
PNR Millevaches
Fondation de la route
Suez environnement
Eurovia vinci
Running Zone Tulle
Da Cruz entreprise
Vackier Delbos entreprise
SARL Ferrie
Terracol SA
EuroTyre
Allez et Cie
Mr Bricolage
Gedimat
Etoil'Tours

Prestataires :
Cheze transports
Bonnet transports
Village de vacances des Roche
des Scoeux

Labels « utilisés »
Chouette Nature

Pourquoi agir ?

L'URASCE Auvergne et l'ASCEE 19 se sont engagés dans cette démarche dans un souci d'exemplarité, notre ministère de tutelle portant le développement durable au cœur dans ses missions, mais également pour sensibiliser tous les acteurs de cette importante manifestation (partenaires, participants, accompagnants).

Cela nous permet ainsi de nous inscrire dans la lignée des engagements de la FNASCEE dans ce domaine (Agenda 21 « associatif »).

Présentation et résultats

UN TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LE VILLAGE DE VACANCES ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA MANIFESTATION

Les 2 référents « Développement Durable » ont veillé au bon déroulement de chaque étape et à la bonne réalisation des projets, en cohérence avec les objectifs, les délais et le budget prévu : alimentation, communication, transports, hébergement, sensibilisation...

Le nombre de réunions sur le site des Roches de Soeux, distant de 50 km, a été volontairement limité. Le covoiturage fut alors largement utilisé par l'équipe organisatrice. Le site choisi regroupait les lieux d'activités de la manifestation : restauration, hébergement, salle plénière, animations et est engagé dans une démarche de développement durable. Il est d'ailleurs labellisé « chouette nature » : un hébergement en harmonie avec son environnement naturel, bannissant l'utilisation de désherbant et pesticide au profit de techniques naturelles, la mise en place du tri sélectif, des repas aux goûts et aux couleurs des terroirs (produits frais, de saison ou encore issus du commerce équitable, des petits déjeuners composés de confitures et de miel produits localement et artisanalement...).

Bilan : *Le développement durable a été globalement bien pris en compte par tous les différents partenaires et prestataires, à des degrés plus ou moins élevés, mais il peut être noté que l'adhésion à la démarche a recueilli l'unanimité. Il faudra plus sensibiliser à l'avenir.*

UNE DEMATERIALISATION RAISONNEE ET EQUILIBREE

La dématérialisation de la communication a été utilisée de façon à limiter au maximum les impressions de documents papiers (noir et blanc et recto-verso autant que possible) tout en préservant une certaine qualité de l'information pour les participants. Les échanges d'information entre participants et organisateurs se sont faits majoritairement par messagerie électronique.

Le programme de la manifestation était également consultable sur le site internet.

La communication auprès et avec les partenaires du challenge : transmission exceptionnelle des dossiers « en format papier » par voie postale par une question de préférence par les prestataires (plus d'importance que l'envoi d'un dossier par messagerie électronique, plus de chance d'être lu et étudié). La suite des échanges s'est fait par courrier électronique.

Les partenaires concernés ont tous fournis des pochettes d'accueil « éco-responsables », remises à chaque participant (à l'exception des sacs jaune fluo « ficelle » GMF représentant à peine 1/3 du total !!!).

Des bracelets d'identification ont été fournis à chaque participant, afin d'avoir accès aux installations du site des Roches de Soeux. Cela a permis d'économiser le papier nécessaire à la réalisation de badge.

Un support photo/vidéo (DVD) doit être réalisé et mis à disposition des participants. Il sera remis en mains propres aux différents participants lors des journées DASCE.

Le village de la fondation de la route était présent sur le site toute la journée du samedi avec l'ensemble des ateliers concernant la sécurité routière. Il a connu un franc succès.

Bilan : *même si l'indicateur d'économie de papier « obtenu » atteint 90-95 % et celui des pochettes « eco-responsables » 70-75 %, de nombreuses impressions au sein du comité d'organisation pourraient être évitées. Les partenaires n'ont probablement pas été suffisamment sensibiliser à la réduction de la consommation de papier (prospectus). La dématérialisation a encore des progrès à faire.*

IMPORTANCE DU CHOIX DU SITE POUR LIMITER LES DEPLACEMENTS

Comme le site du village de Roches de Scoeux centralisait l'ensemble des activités, les participants n'ont pas utilisé leurs véhicules durant le séjour. Les seuls transferts eurent lieu entre le lac des Bariousses à TREIGNAC et le village de Vacances des Roches de Scoeux à CHAMBERET à l'issu de l'épreuve de canoë. Des navettes furent mises à disposition des participants.

Afin d'organiser le covoiturage des participants, une information était disponible sur le site de la FNASCE, tout comme de précieux conseils invitant à l'éco-conduite. Afin que chacun puisse optimiser son déplacement un utilitaire était proposé, outil de calcul d'itinéraire.

Lors de l'inscription, les participants avaient la possibilité de faire figurer leur nom sur une liste de personnes acceptant le covoiturage. Soit en tant que personne disposant de place(s), soit en tant que personne recherchant un véhicule.

Bilan : La mise en place des navettes a eu un véritable succès auprès des participants : 2 navettes de 17 places (+ chauffeur) et 2 bus de 60 places (+ chauffeur) ont été utilisées. La mise en place des navettes, des circuits, le respect des horaires s'est réalisée comme prévu.

Bilan : Le nombre de covoiturage créé grâce à l'action d'incitation n'a pas été évalué. Mais il a été constaté que certains ascétistes se sont regroupés pour se rendre sur les lieux de la manifestation. Peut être aurions-nous du envisager la création d'un site de covoiturage avec, par exemple en cas de covoiturage avéré, des bonifications pour les participants lors des épreuves.

MAITRISE DES CONSOMMATIONS

Peu ou pas d'action sur ce thème, juste une sensibilisation aux économies d'énergie mais le site du village de vacances des Roches de Scoeux, « village Chouette Nature » c'est la garantie d'une gestion optimisée de l'eau (chasses d'eau à double flux, robinets à infrarouge), de l'énergie (ampoules basse consommation ou à Led) et des déchets (containers verre, plastique, papier disponible) utilisant des produits d'entretien écologiques notamment) et qui sensibilisent leurs clients au respect de l'environnement.

Bilan : il n'a été possible de faire un relevé avant et après (multiplicité des sites), mais il a été constaté la présence d'ampoules basse consommation ou à Led sur quasiment tous les points lumineux. Même constat pour les chasses d'eau à double flux et robinets à infrarouge présents dans toutes les toilettes publiques.

LIMITER A LA SOURCE ET TRIER

Lors du pot d'accueil, hormis quelques boissons en bouteilles plastiques (plus pratique et acceptable par tous) aucune vaisselle jetable n'a été utilisée. Durant le séjour, seul des gobelets réutilisables/recyclables (carton) ont été utilisés. Lors des repas, l'eau et le vin étaient servis dans des carafes.

Une fontaine (branchement d'une batterie de robinet sur le réseau d'eau publique) a été mise en place par l'un de nos partenaires sur le site d'arrivée du run and bike.

Des poubelles étaient installés à chaque point de ravitaillement sur le parcours du Run & Bike.

Bilan : pas ou très peu de produits emballés, des emballages recyclables, des repas servis dans de la vaisselle durable, des gobelets lavables ou recyclables, pas de bouteille plastique mais des carafes d'eau et une quantité très raisonnable de déchets produits.

POLITIQUE D'ACHATS - ALIMENTATION

Chaque participant s'est vu remettre une pochette d'accueil contenant des produits choisis par l'équipe organisatrice en tenant compte de : la localisation et la proposition tarifaire.

Les repas ont été préparé majoritairement à partir de produits de saison (voir bio ou équitable), et produits locaux ou artisanaux.

Bilan : intégrer des critères environnementaux dans le choix des prestataires (animation, restauration, hébergement) et des prestations (accessoires promotionnels) était un principe fort de l'équipe organisatrice. Mais, il y a pu avoir des divergences entre la volonté et l'acte. Il conviendra de s'assurer à l'avenir que chaque étape, chaque choix respecte ses engagements.

ACCESSIBILITE ET SOLIDARITE

Les organisateurs ont veillé à ce que l'ensemble des équipements et des animations proposées durant la manifestation (restauration, hébergement, animation, ...), soient accessibles aux personnes à mobilité réduite (PRM).

Les tarifs étaient divisés en deux catégories : "participants = 150 €" et "accompagnateurs = 100 €".

La volonté de l'équipe d'organisation était de proposer le prix le plus accessible possible.

Bilan : aucune demande de chambre équipée pour une PRM n'a été enregistrée lors des inscriptions. Le coût proposé a été apprécié par de nombreux participants et accompagnateurs.

Focus sur la dématérialisation de la communication

Lorsque le comité directeur a commencé à réfléchir à l'organisation de cette manifestation éco-responsable, la limitation de la consommation de papier fut la première des actions mise en œuvre, car cela permettait de donner un sens concret à notre démarche afin de sensibiliser tous les acteurs au développement durable... C'était également l'action, peut être, la plus facile à préparer. En effet, notre DDT mène depuis 2008 une action forte dans ce domaine, puisque le nombre de ramettes de papier achetées par agents a diminué de plus 70%.

Dans le détail, cela s'est traduit par les sous-actions suivantes :

- convocation aux comités directeurs par mail (15 pers. X 2 feuilles X 5 ou 6 réunions)
- limitation des dossiers (1 ou 2 exemplaires circulants) lors des comités directeurs (10 pers. X 10 feuilles X 5 ou 6 réunions)
- plaquette de présentation du challenge établie en nombre limité (15 à 20 dossiers pour les partenaires et autres, au lieu de 150 à 200)
- dématérialisation de l'inscription au défi (dossier disponible sur le site de la FNASCE), les documents ainsi complétés étaient à retourner via la boîte de messagerie électronique de l'ASCEE. Pas besoin de signature, la validation du message et l'accusé de réception suffisant à valider l'inscription. Seul le chèque global d'inscription fut transmis par courrier.
- communication auprès et avec les partenaires du challenge par transmission voie électronique également.
- des bracelets d'identification fournis à chaque participant ont permis l'économie de papier pour les badges.
- seul le dossier remis à chaque équipe le jour de son arrivée a fait l'objet d'impression mais en recto-verso. Pas d'autres utilisation de papier lors de ces 3 jours.
- utilisation d'un vidéoprojecteur pour la présentation de l'organisation du séjour.
- support DVD (documents, photos...) mis à disposition des participants, évitant l'impression de quantité de papier.

Nombre de personnes nécessaires : 3 personnes pour les convocations, dossiers d'inscription au challenge, partenaires, support DVD

Préparation nécessaire (temps, budget, prise contact) : le temps consacré à cette action est difficilement quantifiable puisque cela s'est fait en continu. Il a fallu rester en permanence attentif aux moindres dérapages. L'économie en papier est difficilement chiffrable, mais même si elle est substantielle à l'échelle de cette manifestation, elle a valeur d'exemple.

Méthode : les membres du comité directeur, déjà sensibilisés au DD, se sont appuyées sur les expériences des autres ASCEE, URASCE en utilisant les outils mis à disposition par la FNASCE sur son site web.

Difficultés : bien que chacun soit conscient de l'importance de cette action, certaines impressions auraient pu être évitées. Nous n'avons pas pu mettre en place l'inscription en ligne, faute de temps et de compétences techniques.

Evaluation : pas d'indicateur d'économie de papier mis en place, comme cela était initialement prévu, le résultat est globalement satisfaisant.

Enseignements – Facteurs de reproductibilité

Ce qu'il faut retenir, c'est que le développement durable est bien pris en compte mais qu'il est indispensable de bien sensibiliser les collaborateurs et partenaires, et le plus en amont du projet.

*L'action de réduction de la consommation de papier est probablement la plus aisée à mettre en œuvre. Mais les mauvaises habitudes sont tenaces, et il faut être vigilant tout au long de la démarche. De nombreux outils existent pour éviter tous gaspillages inutiles : inscription en ligne avec signature électronique, virement par RIB, clés USB pour les dossiers, vidéoprojecteur pour les présentations... Il est important d'avoir un ligne de conduite très stricte dès le départ : **limiter au minimum toutes les impressions.***

Nous pensions obtenir un résultat plus significatif en terme de réduction de papier. Malgré cela, le résultat est satisfaisant, même si on peut regretter de ne pas avoir été plus loin dans notre démarche.

Cette démarche est reproductible, mais il est nécessaire de pas refaire les quelques erreurs que nous avons connu, même si certaines étaient difficilement évitables. Les différents supports existant sur le site de FNASCE peuvent être largement utilisés.